

CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION

a) Localisation du siège de l'exploitation :

Identique à la localisation du demandeur

Sinon, merci de préciser l'adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_|_|

Commune : _____

b) Zone du siège de l'exploitation :

-Zone défavorisée : oui non Si oui, préciser : défavorisée simple montagne haute montagne

-Zone vulnérable : oui non

Si oui, préciser la date du zonage :

avant le 31 décembre 2012⁽¹⁾

après le 31 décembre 2012⁽¹⁾

-Zone de Plan d'Action Territorial (PAT) : oui non indiquer le nom du PAT : _____

(1) Les zones vulnérables ont été modifiées par arrêté du 31 décembre 2012 (arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur de bassin Adour-Garonne, du 31 décembre 2012 portant délimitation de la zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole). Les délimitations précédentes étaient définies par l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur de bassin Adour-Garonne, portant délimitation de la zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole en date du 4 octobre 2007, modifié le 31 décembre 2008.

c) Situation à l'égard de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et sur les prélèvements d'eau au titre de code de l'environnement (art. L 214-1 à L 214-6 et L 512-1 à L 513-3).

Votre exploitation :

relève-t-elle du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ? oui non

Si l'exploitation a plusieurs ateliers, indiquez pour lesquels :

relève-t-elle du régime d'autorisation ou de déclaration au titre de la loi sur l'eau (forage pour les bâtiments d'élevage) ? oui non

d) Situation de l'exploitation au regard des normes réglementaires liées au bien-être des animaux.

Le cas échéant, êtes-vous aux normes pour chacun de ces ateliers (à ne remplir que si ces ateliers sont directement concernés par le projet) ?

Veaux de boucherie oui non

Porcs reproducteurs (truies) oui non

Poules pondeuses oui non

☞ Vous ne pouvez pas bénéficier d'une aide pour l'atelier qui n'est pas aux normes au regard du bien-être de l'espèce animale concernée.

e) Effectifs

	Effectif total de l'exploitation avant projet	Effectif total de l'exploitation après projet	Effectif concerné par le projet
Vaches laitières			
Vaches allaitantes			
Génisses lait			
Génisses viande			
Taurillons ou bœufs			
Veaux de boucherie			
Brebis lait			
Brebis viande			
Chèvres			
Porcs reproducteurs			
Porcs engraissement			
Poules pondeuses			
Volailles de chair			
Palmipèdes à foie gras			
Lapins			
autres : préciser			

f) Situation de l'exploitation au regard des normes réglementaires liées à la gestion des effluents.

1) **Litière paillée et effluents** (à renseigner quelle que soit la localisation de l'exploitation).

Avant le projet l'exploitation est-elle intégralement en litière paillée accumulée (uniquement des fumiers compacts non susceptibles d'écoulement) ? oui non

Si oui, l'exploitation génère-t-elle des effluents liquides (jus de silo, effluents de salle de traite ou d'atelier de transformation ...) oui non

Après la réalisation du projet, l'exploitation sera-elle intégralement en litière paillée accumulée (uniquement des fumiers compacts non susceptibles d'écoulement) ? oui non

Si oui, l'exploitation générera-t-elle des effluents liquides (jus de silo, effluents de salle de traite ou d'atelier de transformation ...) oui non

☞ Si, au terme du projet, l'exploitation sera intégralement en litière paillée accumulée (uniquement des fumiers compacts non susceptibles d'écoulement) et ne générera aucun effluent liquide, il n'est pas nécessaire de joindre une expertise spécifique de dimensionnement des ouvrages de gestion des effluents.

2) **travaux de mise aux normes déjà réalisés sur l'exploitation** (à renseigner quelle que soit la localisation de l'exploitation).

L'exploitation, a-t-elle bénéficié d'une aide du PMPOA ? oui non

Si non, préciser : _____

Si oui, merci d'indiquer le numéro de dossier, l'année du dépôt du dossier et la raison sociale de l'exploitation qui a bénéficié de l'aide du PMPOA : _____

3) **capacités de stockage des effluents** (renseigner le paragraphe a-b-c qui correspond à la localisation de l'exploitation).

a- **Exploitation située hors zone vulnérable** (aucun bâtiment d'élevage en zone vulnérable, zonage en vigueur en 2014⁽³⁾).

l'exploitation, avant le projet, n'est pas une ICPE⁽²⁾

L'exploitation dispose-t-elle, avant projet, de capacités de stockage ?

inférieures au RSD⁽¹⁾ conformes au RSD⁽¹⁾

l'exploitation, avant le projet, est une ICPE⁽²⁾

L'exploitation dispose-t-elle, avant projet, de capacités de stockage ?

inférieures à la réglementation ICPE⁽²⁾ conformes à la réglementation ICPE⁽²⁾

☞ Dans tous les cas, il n'est pas obligatoire de joindre à la demande de subvention une expertise sur le dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents avant projet.

☞ Le projet doit comporter une expertise sur le dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents qui devront être en adéquation avec la réglementation applicable à l'exploitation à l'issue du projet.

Cette expertise n'est pas nécessaire dans le cas où, au terme du projet, l'exploitation sera intégralement en litière paillée accumulée (uniquement des fumiers compacts non susceptibles d'écoulement) et ne générera aucun effluent liquide.

Cette expertise n'est pas nécessaire non plus dans le cas où l'exploitation dispose d'une étude réalisée par le passé (PMPOA ou ICPE), à la condition que cette étude reste valable au terme du projet, notamment en ce qui concerne les effectifs d'animaux, la conduite de l'élevage et les réglementations applicables.

b- **Exploitation en nouvelle zone vulnérable** (au moins un bâtiment d'élevage en nouvelle zone vulnérable).⁽³⁾

Indiquez la ou les communes de la nouvelle zone vulnérable où l'exploitation dispose de bâtiments d'élevage (avec le numéro du département entre parenthèses) _____

☞ Il n'est pas obligatoire de joindre à la demande de subvention une expertise sur le dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents avant projet.

☞ Le projet doit comporter une expertise sur le dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents qui devront être en adéquation avec la réglementation applicable au titre du 5^{ème} programme d'actions à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.

Cette expertise n'est pas nécessaire dans le cas où, au terme du projet, l'exploitation sera intégralement en litière paillée accumulée et ne générera aucun effluent liquide.

(1) Règlement sanitaire départemental (RSD).

(2) Installations classées pour l'environnement (ICPE), la capacité de stockage obligatoire est définie par l'arrêté ICPE (4 mois ou plus).

(3) Les zones vulnérables ont été modifiées par arrêté du 31 décembre 2012 (arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur de bassin Adour-Garonne, du 31 décembre 2012 portant délimitation de la zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole).

Les délimitations précédentes étaient définies par l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur de bassin Adour-Garonne, portant délimitation de la zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole en date du 4 octobre 2007, modifié le 31 décembre 2008.

La nouvelle zone vulnérable correspond aux communes qui sont entrées dans le "classement zone vulnérable" en 2012

c- Exploitation en zone vulnérable maintenue par la délimitation du 31 décembre 2012 (au moins un bâtiment dans la zone)⁽³⁾.

L'exploitation dispose-t-elle, avant projet, des capacités agronomiques de stockage des effluents exigées au titre du 4^{ème} programme d'actions à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole (arrêté départemental) ?

oui non

☞ Quelques indications pour répondre à la question qui précède :

Si, actuellement, l'exploitation est intégralement en litière paillée accumulée (uniquement des fumiers compacts non susceptibles d'écoulement) et ne génère aucun effluent liquide, elle n'a pas obligation de disposer de capacités de stockage des effluents.

Dans tous les autres cas, le respect de la réglementation précédente (4^{ème} programme d'action) est établi à partir d'une expertise avant projet sur le dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents. Dans le cas où une expertise a été réalisée pour un dossier du PMPOA ou pour un dossier d'ICPE, cette expertise peut rester valable si les conditions d'élevage et les effectifs animaux n'ont pas été modifiés. L'augmentation des effectifs animaux de moins de 10% ne rend pas l'expertise caduque si les autres conditions d'élevage n'ont pas changé.

☞ Pièces à joindre :

Vous devez fournir à la DDT l'expertise sur laquelle repose l'affirmation que l'exploitation est aux normes du 4^{ème} programme d'actions avant le projet, sauf si l'exploitation ne génère aucun effluent liquide ou sauf si un JA installé depuis moins de 3 ans (avec les aides à l'installation) est membre de l'exploitation en tant qu'exploitant ou associé exploitant.

En outre, le projet doit comporter une expertise sur le dimensionnement des ouvrages de stockage des effluents qui devront être en adéquation avec la réglementation applicable au titre du 5^{ème} programme d'actions à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.

Cette expertise après projet n'est pas nécessaire dans le cas où, au terme du projet, l'exploitation sera intégralement en litière paillée accumulée (uniquement des fumiers compacts non susceptibles d'écoulement) et ne générera aucun effluent liquide.

(3) Les zones vulnérables ont été modifiées par arrêté du 31 décembre 2012 (arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur de bassin Adour-Garonne, du 31 décembre 2012 portant délimitation de la zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole). Les délimitations précédentes étaient définies par l'arrêté du Préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur de bassin Adour-Garonne, portant délimitation de la zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole en date du 4 octobre 2007, modifié le 31 décembre 2008. La nouvelle zone vulnérable correspond aux communes qui sont entrées dans le "classement zone vulnérable" en 2012.

(4) Les surfaces de l'exploitation prises en compte peuvent être celles de 2013 ou 2014, du moment qu'elles sont examinées par rapport au zonage en vigueur avant le 31 décembre 2012.

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Eléments concernant le projet :

Type de production concernée par le projet :

bovin ovin caprin précisez la filière : lait viande mixte
 porcin volaille (y compris palmipèdes à foie gras) lapin

Si vous avez coché plusieurs cases, précisez la production principalement concernée par le projet ainsi que la filière le cas échéant :

S'il s'agit d'un projet de construction, êtes-vous propriétaire du terrain d'implantation du bâtiment ?

oui non (si non, joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

S'il s'agit d'une rénovation de bâtiment existant, êtes-vous propriétaire du bâtiment existant ?

oui non (si non, joindre l'attestation complétée par le propriétaire, y compris lorsque le propriétaire est associé-exploitant)

Lieu des travaux : Identique à la localisation du siège de l'exploitation

Sinon, préciser l'adresse : _____

Autorisation du propriétaire

(ou attestation équivalente signée par le propriétaire fournie en pièce jointe au dossier)

A compléter si le demandeur n'est pas propriétaire (y compris si le propriétaire est associé-exploitant)

NOM du propriétaire : _____
ou raison sociale

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Accord pour la réalisation des travaux :

Je, soussigné-e M. _____ déclare être informé-e et avoir donné mon accord pour la réalisation des travaux décrits dans le projet présenté par _____.

Fait à _____ le : _____
Signature du propriétaire

b1) Description des travaux et du projet**Bâtiment:**

- construction neuve extension d'un bâtiment existant rénovation d'un bâtiment existant

Indiquer la surface construite et ou rénovée : _____ m²

- Concernant le logement des animaux, préciser si le bâtiment sera en litière paillée accumulée ?

pour des bovins, des ovins ou des caprins ? oui non sans objet (aucune de ces espèces n'est concernée par le projet)

pour des porcins, volailles ou lapins ? oui non sans objet (aucune de ces espèces n'est concernée par le projet)

- Cocher devant les investissements du projet :

investissements de gestion des effluents d'élevage (à préciser ci-dessous)

salle de traite / laiterie

ateliers de transformation du lait préciser : de vache de brebis de chèvre

locaux et équipements sanitaires (y compris équipement de bio sécurité)

fabrique d'aliments à la ferme

stockage de fourrage, silo

autres constructions (à préciser ci-dessous)

insertion paysagère

Déroulement du projet :

Date prévue de début de projet : ___/ 20____ (mois, année) date prévue de fin de projet : ___/ 20____ (mois, année)

Description du bâtiment envisagé (mode de logement des animaux, matériaux utilisés, nombres de places,...)

Autres constructions :

Equipements intérieurs :

Equipement de stockage des effluents :

Autres :

c) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de l'exploitation à partir des résultats prévisionnels de l'exploitation

Si vous avez une comptabilité :

(en euros)

	Valeur de l'année précédente (dernier exercice clos)	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité des emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		

Si vous n'avez pas de comptabilité :

(en euros)

	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité des emprunts moyen et long terme de l'exploitation		
Produit d'exploitation : ventes + primes		
Solde d'exploitation : recettes - dépenses		

d) Autres critères d'appréciation du projet pour lequel la demande de subvention est présentée

- Nombre d'UTH : avant projet : _____ après projet : _____
- Des innovations technologiques sont-elles introduites par votre projet sur l'exploitation :
 - utilisation de bio-matériaux :
 - oui non Si oui précisez : _____
 - système de traitement alternatif des effluents :
 - oui non Si oui précisez : _____
 - amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment et/ou utilisation d'énergie renouvelable :
 - oui non Si oui précisez : _____
- Votre projet a-t-il pour effet de réduire la pénibilité du travail ou des temps de travaux ?
 - oui non Temps de travail gagné estimé _____ (en heures/jour)
- Votre projet comporte-t-il des couloirs de contention des bovins ?
 - oui non
- Votre projet comporte-t-il des zones sécurisées d'isolement temporaire pour les animaux ?
 - oui non
- Votre projet modifie-t-il votre système d'élevage en vue d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux (au-delà des normes réglementaires) ?
 - oui non Si oui précisez : _____

- Etes-vous adhérent à une organisation de producteurs pour la (ou les) filières concernées par le projet ?
 oui non Si oui précisez : _____

- Votre projet d'investissement s'intègre-t-il dans une démarche qualité ?
 - votre exploitation est qualifiée au titre d'une charte de bonnes pratiques d'élevage :
 oui non Si oui précisez : _____
 - votre exploitation est qualifiée au titre de l'agriculture raisonnée :
 oui non Si oui précisez : _____
 - la production et les produits issus de l'activité d'élevage aidée sont sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) tels que : label rouge, Appellation d'origine protégée (AOP), Identification géographique protégée (IGP), Spécialité traditionnelle garantie (STG), agriculture biologique, ou sous certification de conformité :
 oui non Si oui précisez : _____

- Votre projet répond-il à une charte paysagère et/ou avez-vous recueilli un conseil en architecture (CAUE, autres structures) ?
 oui non Si oui précisez : _____

- Avez-vous souscrit des mesures agroenvironnementales (MAE) dont le contrat est encore en cours à ce jour, ou des MAET ?
 oui non Si oui précisez : _____

- Votre exploitation est-elle intégrée dans une démarche globale de type diagnostic énergétique ?
 oui non Si oui précisez : _____

- Indiquez ici l'évolution de vos surfaces de prairies permanentes et de cultures fourragères du fait de votre projet ?

	Surface avant projet (en ha)	Surface après projet (en ha)
Prairies permanentes		
Cultures fourragères		

- Après réalisation de votre projet, les fosses de stockage des effluents (purin, lisier, eaux blanches et vertes) seront-elles couvertes ?
 oui complètement oui partiellement non
 Si oui, un système de récupération des émissions de gaz à effet de serre est-il prévu ? oui non
 Si oui, une valorisation énergétique des gaz récupérés est-elle prévue ? oui non

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Bâtiment pour les élevages bovin, ovin et caprin

montant global du projet pour ces élevages : _____ euros

Investissements	Logement des animaux (3)		Gestion des effluents (3)	Salle de traite / Laiterie		Locaux et aménagements sanitaires		Ateliers de transformation		Fabrication d'aliments à la ferme et stockage de fourrage et d'aliments		Autres constructions		Nom des entreprises correspondant aux devis
	(1)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	
Réseaux divers	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Terrassements, fondations	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Gros œuvre, maçonnerie, bardage	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Aménagements extérieurs (hors voiries)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Matériels et équipements fixes	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Plomberie	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse														
Electricité														
Equipements d'insertion paysagère :												<input type="checkbox"/>		
(2) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels														
(4) En cas d'auto-construction, main-d'œuvre de l'éleveur														
Total tableau 2														

(1) case à cocher en cas d'auto-construction

(2) limités à 10% du montant global des travaux concernés.

(3) Les litières paillées accumulées sont prises en compte dans le poste « logement des animaux ». Le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les pompes, le stockage et les systèmes de traitement.

(4) évalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux concernés dans la limite de 50%. Indiquer le montant prévisionnel de l'autoconstruction et le nombre d'heures indicatif.

Éléments réalisés en bois :

La structure porteuse, la charpente, les menuiseries et le bardage sont-ils réalisés en bois : oui non

Si oui, veuillez indiquer une estimation du pourcentage de bois mis en œuvre dans le bardage : _____ %

b) Bâtiment pour les élevages porcin, avicole, cynicole

montant global du projet pour ces élevages : _____ euros

Investissements	Logement des animaux (3)		Gestion des effluents (3)	Locaux et aménagements sanitaires		Ateliers de transformation		Fabrication d'aliments à la ferme et stockage de fourrage et d'aliments		Autres constructions		Nom des entreprises correspondant aux devis
	(1)	Montant HT (€)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	(1)	Montant HT (€)	
Réseaux divers	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Terrassements, fondations	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Gros œuvre, maçonnerie, bardage	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Aménagements extérieurs (hors voiries)	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Matériels et équipements fixes	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Plomberie	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Couverture, charpente, fosse ou fumière non reliée à une fosse	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Electricité	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Equipements d'insertion paysagère :										<input type="checkbox"/>		
(2) Prestation de conception et de maîtrise d'œuvre, diagnostics éventuels	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
(4) En cas d'auto-construction, main- d'œuvre de l'éleveur	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Total tableau 2	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

(1) case à cocher en cas d'auto-construction

(2) limités à 10% du montant global des travaux concernés .

(3) Les litières paillées accumulées sont prises en compte dans le poste « logement des animaux ». Le poste gestion des effluents comprend uniquement les réseaux d'effluents, les pompes, le stockage et les systèmes de traitement.

(4) évalués à partir de la somme hors taxes des coûts des matériaux nécessaires aux travaux concernés dans la limite de 50%. Indiquer le montant prévisionnel de l'autoconstruction et le nombre d'heures indicatif.

Éléments réalisés en bois :

La structure porteuse, la charpente, les menuiseries et le bardage sont-ils réalisés en bois : oui non

Si oui, veuillez indiquer une estimation du pourcentage de bois mis en œuvre dans le bardage : _____%

c) Mécanisation en zone de montagne (veuillez vous reporter à la notice d'information sur laquelle figure la liste des investissements éligibles au titre du volet de la mécanisation en zone de montagne)

Etes-vous adhérents à une CUMA ? oui non si oui, laquelle _____

Code type Matériel (cadre réservé à la DDT)	Libellé de l'investissement projeté	Nombre de matériel	Montant unitaire (HT)	Montant total (HT)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

	Montant en €
Montant des aides du FEADER, du MAAF, du Conseil régional et de l'Agence de l'eau, attendues pour ce dossier	_____
Montant des aides attendues d'autres financeurs publics ⁽¹⁾	_____
Sous-total financeurs publics (hors équivalent subvention des prêts bonifiés)	_____
Emprunt (indiquez ici le montant total des emprunts) ⁽²⁾	_____
Autre	_____
Sous-total financeurs privés (y compris les prêts bonifiés)	_____
Auto - financement	_____
TOTAL général = coût global du projet	_____

(1) Indiquez l'origine des aides publiques attendues : (autres que FEADER, Conseil régional, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Agence de l'eau Adour-Garonne)

(2) Si vous recourrez à l'emprunt pour financer le projet, renseignez le tableau ci-dessous et joignez à votre dossier l'accord de la banque, ou des banques (sauf pour les prêts MTS-JA et les prêts qui financent uniquement des travaux de gestion des effluents).

Etablissement bancaire	Montant du prêt (en €)	Le prêt a-t-il déjà été accordé ?
	_____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> prêt inscrit au PDE d'un JA <input type="checkbox"/> prêt finançant uniquement des travaux de gestion des effluents
	_____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> prêt inscrit au PDE d'un JA <input type="checkbox"/> prêt finançant uniquement des travaux de gestion des effluents
	_____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> prêt inscrit au PDE d'un JA <input type="checkbox"/> prêt finançant uniquement des travaux de gestion des effluents
	_____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> prêt inscrit au PDE d'un JA <input type="checkbox"/> prêt finançant uniquement des travaux de gestion des effluents

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE LA DEMANDE

Pièces à fournir lors du dépôt de la demande

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la DDT	Sans objet	Réservé à la DDT
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous les projets	<input type="checkbox"/>			
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (classés par type d'investissement)	Tous les projets	<input type="checkbox"/>			
Plan de situation et plan de masse des travaux	Uniquement pour les projets « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Plan des aménagements intérieurs	Projets « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Plan avant travaux et après travaux	Uniquement pour les travaux de rénovation dans le cadre d'un projet « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections <u>avant projet</u>	Uniquement pour les projets « Bâtiment » selon les indications des pages 4 et 5 du formulaire de demande de subvention.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Expertise de dimensionnement des ouvrages de stockage des déjections <u>après projet</u>	Si, sur l'exploitation, l'ensemble des animaux est logé en aire paillée intégrale (100% litière paillée accumulée, pas d'effluent liquide) et que l'exploitation ne produit aucun effluent liquide, cochez « sans objet ».	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Pièces à fournir le plus rapidement possible à la DDT et au plus tard :

- le 06 juin 2014
- avec un délai spécial jusqu'au 31 juillet pour les JA, les dossiers gestion des effluents en nouvelle zone vulnérable et les dossiers couplés à un PPE (portant sur le même projet).

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la DDT	Sans objet	Réservé à la DDT
Arrêté de permis de construire ou déclaration de travaux	Projets « Bâtiment »	<input type="checkbox"/>			
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) ⁽¹⁾	Tous les projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
K-bis et exemplaire des statuts ⁽¹⁾	Si le demandeur a une forme sociétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Copie de la carte d'identité	Si le demandeur n'a pas de N° PACAGE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Justificatif de paiement des contributions fiscales émis par la trésorerie à la date de demande de subvention (de la société et chacun des associés)	Tous les projets	<input type="checkbox"/>			
Attestation de régularité MSA ou accord d'étalement http://www.msa.fr/lfr/web/msa/	Pour tous les demandeurs immatriculés après le 15/03 de l'année en cours.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Autorisation du propriétaire (page 5 du formulaire de demande ou document à part)	Si le demandeur n'est pas propriétaire des terrains et/ou des bâtiments, y compris si le propriétaire est un associé.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Accord de la banque pour les prêt destinés à financer le projet	Tous les dossiers ayant recours à l'emprunt sauf JA dont le projet est prévu dans le PDE ou dossier uniquement gestion des effluents.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Dernière liasse fiscale complète ou les derniers bilan et compte de résultat approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un	Concerne les demandeurs astreints à la tenue d'une comptabilité (les exploitants au forfait n'ont pas à fournir ces documents)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Arrêté d'autorisation ou récépissé de déclaration ICPE	Dès lors que l'élevage ou le stockage de fourrages atteint les seuils ICPE	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Attestation de production sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ou CCP (certificat de conformité produit) collective	Projet concernant les palmipèdes gras, les volailles maigres, les œufs de consommation, sauf projet effluents situé en nouvelle zone vulnérable ou en ZV pour un JA installé depuis moins de 3 ans.	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Exemplaire des statuts	Association, fondation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Récépissé de déclaration en préfecture	Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Statuts et liste des membre du conseil d'administration	Association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

⁽¹⁾ Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDT-économie agricole, **à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.**

- Pour l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à la DDT-économie agricole après la dernière modification statutaire intervenue. Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire [] [] [] [] [] [] [] [] [] []. Dans le cas contraire, un K-bis original doit être fourni.
- Pour le RIB/IBAN : il n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de la DDT ou si vous avez inscrit vos coordonnées bancaires dans le cadre prévu à cet effet. Dans le cas contraire, vous devez fournir le RIB/IBAN du compte sur lequel l'aide doit être versée (une copie du RIB/IBAN lisible, non raturée, non surchargée est acceptée).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné (nom et prénom du représentant légal, de tous les associés d'un GAEC) :

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides :

- à la modernisation des bâtiments d'élevage à la mécanisation agricole en zone de montagne

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet (le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou à l'entreprise : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...),
- respecter les conditions d'âge au 1^{er} janvier 2014 (au moins 18 ans et moins de 60 ans),
- avoir pris connaissance des informations présentées dans la notice d'information, notamment en ce qui concerne les délais de réalisation de mon projet et de communication des pièces au guichet unique, les points de contrôle, les règles de versement des aides et les sanctions encourues en cas de non-respect de ces points,
- respecter les normes minimales attachées à mon projet,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachés à l'investissement aidé,
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales, y compris du paiement des redevances émises par les Agences de l'eau,
- le cas échéant, que les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social,
- ne pas avoir obtenu d'aide pour ce même projet au titre de l'actuelle programmation 2014-2020 à l'exception des prêts à l'installation,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du Code rural,
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidatures et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance que ma demande sera considérée comme rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de 6 mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet/de l'accusé de réception de mon dossier complet,
- avoir produit au cours du dernier exercice connu au moins 50 % de la production de volailles de chair, œuf de consommation, palmipèdes gras dans la démarche signe d'identification de la qualité et de l'origine.

Je m'engage (nous nous engageons) à :

ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la date de la décision éventuelle d'attribution de la subvention (le commencement se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou à l'entreprise : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...),

informer la DDT-service économie agricole de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements ;

poursuivre mon (notre) activité agricole au sens de l'article L311-1 du Code rural et tout particulièrement mon (notre) activité d'élevage ayant bénéficié de l'aide pendant une période de cinq années à compter de la date de signature de la décision d'attribution de la subvention ;

maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions et les équipements ayant bénéficié des aides ainsi que le cheptel correspondant pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention, et en outre dans le cas du volet énergétique, les constructions, les équipements et les aménagements subventionnés ;

à ne pas revendre le matériel subventionné pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;

respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux attachées à l'investissement objet de l'aide durant une période de cinq ans à compter de la date de décision de l'engagement juridique de l'aide;

me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes ;

ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;

apposer sur mon bâtiment une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement global d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;

détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années ;

à maintenir mon élevage sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (palmipèdes gras) ou CCP collective (certificat de conformité produit) pour une durée de 5 ans pour les élevages de volailles maigres, œufs de consommation ;

à maintenir mon élevage sous signe d'identification de la qualité et d'origine pour une durée de 5 ans.

Je suis informé-e (nous sommes informé-es) que :

en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'État est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon nom (ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'État compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant.

que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont l'Agence de service et de paiement (ASP), le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, la Région Midi-Pyrénées et l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant. Si je souhaite (si nous souhaitons) exercer ce droit et obtenir communication des informations me (nous) concernant, je peux m'adresser (nous pouvons nous adresser) à la direction départementale des territoires (DDT) de l'Aveyron, 9 rue de Bruxelles Bourran BP 3370 12033 RODEZ Cedex 9

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur :

(du gérant en cas de formes sociétaires et de tous les associés pour les GAEC)